

# Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

AVRIL 2016

À LA UNE



- 04 : : : COMMANDITAIRES  
FEU D'ARTIFICE
- 08 : : : TRAVERSE  
PIÉTONNIÈRE
- 09 : : : SURVEILLANCE PAR  
CAMÉRA / TABLEAUX  
D'AFFICHAGE OFFICIELS
- 12 : : : COLLECTE DE RDD
- 13 : : : GROS REBUT
- 15 : : : POSTE CAMP DE JOUR
- 17 : : : NOUVEAU - JAZZERCISE
- 18 : : : INSCRIPTION  
CAMP DE JOUR
- 19 : : : PARTICIPEZ  
À LA PARADE POUR  
LA FÊTE NATIONALE
- 20 : : : SORTIE DE LA FADOQ

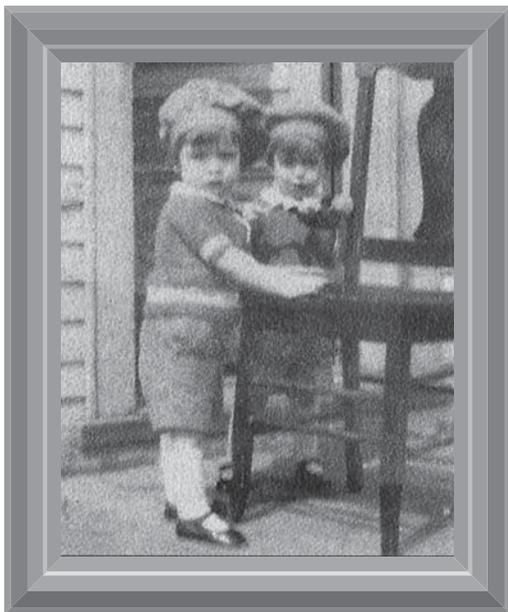
## **BUREAU MUNICIPAL FERMÉ**

le 23 mai (Journée nationale  
des Patriotes)

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois  
pour la parution du mois suivant à [mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca)

379, 7<sup>e</sup> av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0  
[www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

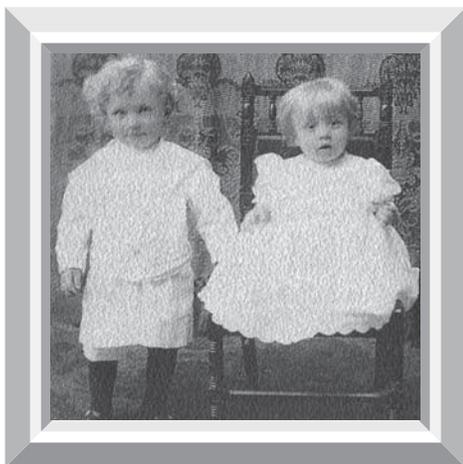
# AUTRE TEMPS, AUTRE MODE



Les jumeaux Jean et Jacques de 2 ans en 1930



Joseph Brouillard et Hermine Desaulniers, entourés de leurs enfants, Ida, Arthur, Noël, Alfred, Pierre et Daniel en 1903



Debout Sylvanie Gadbois 3 ans, née en en 1882. Assis, Arthur Gadbois 1 an et demi, né en 1884



Raphaël Brien, 7<sup>e</sup> génération  
(1853-1897)



Pierre et Bélonie Godin



En avant, Raoul, Rolland et Napoléon;  
en arrière, Albert et Aurise

Recherche : Jeannine Gosselin  
Source : Album du 150<sup>ième</sup>

# Administration MUNICIPALE



**YVES PETIT**  
450 791-2508 Cell.: 450 779-1872

**Maire**  
Siège d'office sur tous les comités



**MICHEL BROUILLARD**  
450 791-2694

**Conseiller #5**

- Loisirs
- Service incendie, schéma de risque
- Voirie, environnement et cours d'eau
- Comité du bassin versant (Rivière Chibouet)



**LISE LAFERRIÈRE**  
450 791-2629

**Conseillère #1**

- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)
- Fleurons



**HÉLÈNE DUFAULT**  
450 791-2124

**Conseillère #6**

- Mairesse suppléante
- Finances, personnel et dév. Économique
- Bibliothèque et culture
- Patrimoine
- Régie des déchets
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



**STÉPHAN HÉBERT**  
450 791-2842

**Conseiller #2**

- Sécurité civile
- Régie des déchets (substitut)
- Aqueduc et épuration des eaux
- Voirie, environnement et cours d'eau



**RÉJEAN RAJOTTE**  
450 791-2297

**Conseiller #3**

- Loisirs (Président des loisirs)
- Sécurité civile
- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



**ANDRÉ LÉVESQUE**  
450 791-2690

**Conseiller #4**

- Finances, personnel et développement économique
- Service incendie, schéma de risque
- Aqueduc et épuration des eaux

## PERSONNEL MUNICIPALE

450 791-2455

### VÉRONIQUE PICHÉ

**Directrice générale (Lundi au jeudi)**  
Poste 224 • dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### SYLVIE VANASSE

**Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)**  
Poste 225 • adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### MARTINE LUPIEN

**Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)**  
Poste 222 • mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### BERTRAND LAPIERRE

**Directeur des travaux publics**  
Poste 226 • travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### RAYMOND LESSARD

**Officier municipal en bâtiment**  
(Mercredi 17:30 à 20:30 et samedi 13:00 à 16:00)  
Poste 223 • inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### DAVID LEBEL

**Directeur service des incendies**  
incendie.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

### JÉZABELLE LEGENDRE

**Technicienne en loisirs (Lundi au vendredi 8:30 à 15:00)**  
Poste 231 • loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca





## Mot du MAIRE

Yves Petit  
Maire de  
Sainte-Hélène-de-Bagot

### ÉTATS FINANCIERS 2015

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a déposé, lors de la séance publique du conseil municipal du 5 avril 2016, ses états financiers au 31 décembre 2015. La Municipalité termine son exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses de 103 225\$. Ce montant sera ajouté au solde disponible de 866 354\$, ce qui veut dire un total de 969 579\$. De ce surplus, 285 358\$ sont affectés aux secteurs *aqueduc et égout*.

Les revenus s'élèvent à 2 572 904\$, alors que les dépenses et les affectations totalisent 2 469 679\$.

Par ailleurs, l'endettement total net à long terme s'établit à 3 334 485\$, en baisse de 256 097\$ par rapport au 31 décembre 2014, alors que la valeur nette des actifs de la Municipalité passe de 11 564 598\$ à 11 354 864\$ au 31 décembre 2015.

Le budget alloué pour l'administration générale, la sécurité publique, la voirie, le transport, l'hygiène du milieu et les loisirs a été respecté. La saine gestion a permis d'obtenir un excédent.

J'aimerais remercier le conseil et les directeurs de chacun de ces postes budgétaires pour la bonne gestion des dépenses. Cela a permis de réaliser un surplus et permet à la municipalité d'avoir des fonds disponibles pour des imprévus et de nouveaux investissements.

## FEU D'ARTIFICE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE LE SAMEDI 25 JUIN 2016

La Municipalité recherche des commanditaires pour son méga feu d'artifice annuel. **Ce feu est financé à 100% par des commanditaires.** Toutes personnes ou entreprises désirant commanditer le feu peut me téléphoner, parler à un de nos représentants municipaux ou tout simplement poster un chèque au bureau municipal.

Prendre note qu'aucune facture ne sera émise pour votre commandite. Un reçu vous sera cependant remis. Comme d'habitude, je communiquerai avec mes fidèles donateurs par téléphone. Bienvenue aux nouveaux donateurs également!





# ADRESSES À RETENIR

## BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7<sup>e</sup> avenue  
Sainte-Hélène-de-Bagot  
(Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455  
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca  
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 791-2455

## BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h  
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

## PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

Adresse: 650, rue Principale  
Téléphone: 450 791-2480

## ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 773-1237

## BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

### Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale  
Téléphone: 450 791-2666

## DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770  
Acton vale: 1-800-969-3793  
Courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

## DÉPUTÉE FÉDÉRALE : BRIGITTE SANSOUCY

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505  
Courriel: brigitte.sansoucy@parl.gc.ca

## LIENS D'INTÉRÊT



### CÂBLEVISION

1-800-567-6353 • www.cablevision.qc.ca

### SOGETEL

1-866-764-3835 • www.sogetel.com

### TÉLÉBEC

1-888-835-3232 • www.telebec.com

### XITTEL

1-866-853-3232 • www.xittel.net

### SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

### RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.regiedesdechets.qc.ca

### ÉCOCENTRES

450 774-2350  
www.regiedesdechets.qc.ca/ecocentres\_intro.html

### COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE

450 773-8401 • www.cssh.qc.ca

### MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service d'évaluation : 450 774-3143

Service développement économique (DEM) : 450 773-4232

Programme de rénovation : 450 774-3159

Patrimoine : 450 774-5026

Cours d'eau : 450 774-3159

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173



Déchets



Recyclage



Organique

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	Séance du conseil 19h30 	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	Bureau municipal FERMÉ Journée nationale des Patriotes 23	24	25 2 <sup>e</sup> versement taxes municipales	26	27	28
29	30	31				

## RÉSERVATION DE SALLES OU D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Salle polyvalente	175,00\$	201,21\$	275,00\$	316,18\$
Cuisine	100,00\$	114,98\$	100,00\$	114,98\$
Gymnase-Cuisine	275,00\$	316,18\$ (20\$/h, max.2h)	375,00\$	431,16\$ (40\$/h, max.2h)
Hall du centre	50,00\$	57,48\$	100,00\$	114,98\$
Centre des loisirs	100,00\$	114,98\$	150,00\$	172,46\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)

**POUR INFORMATION :** Jézabelle Legendre 450 791-2455, poste 231 ou à loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

## TARIFICATION ANNUELLE DE LA PUBLICITÉ (10 PARUTIONS)

Publicité noir et blanc à l'intérieur du journal	Publicité couleur à l'arrière du journal
1/4 page : 150 \$ (plus taxes) (carte d'affaires simple)	1 page : 1 500 \$ (plus taxes)
1/4 page : 275 \$ (plus taxes) (carte d'affaires double)	
1/2 page : 500 \$ (plus taxes)	
1 page : 1 000 \$ (plus taxes)	

**POUR INFORMATION :** Audrey Lapierre 450 793-2908 ou à info@horizongraphique.com

## Équipe de LA VOIRIE



**Bertrand Lapierre**  
Directeur des  
travaux publics



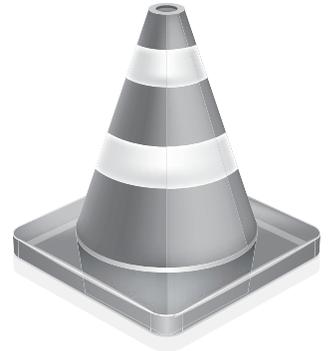
**Marc Durocher**  
Opérateur en  
traitement de l'eau  
potable et journalier  
aux travaux publics



**Charles Gaucher**  
Journalier aux  
travaux publics

## RAPIÉÇAGE DU PRINTEMPS

D'ici peu, le rapiéçage des routes va commencer sur tout le territoire de la municipalité et s'étendra jusqu'au 15 juin 2016. Nous vous demandons d'être patient si nous devons contourner la circulation ou simplement fermer une voie. S'il vous plaît, **RALENTISSEZ** quand vous passez à côté de nous et que nous sommes en train de travailler sur la voie publique.



De plus, pour la saison estivale, nous serons souvent dehors sur le territoire de la municipalité. Vous voir et vous parler nous fait toujours plaisir. Mais si vous avez des questions plus techniques (ex : un bac vert supplémentaire, un bac à vidange brisé, un lampadaire qui n'allume plus, un méga trou dans la chaussée devant votre entrée...), faites affaire avec le bureau municipal. C'est la meilleure place pour expliquer vos problèmes, vos questionnements, donner vos commentaires constructifs et même nous faire part de vos projets. Le bureau municipal est le mieux informé et assure le suivi de tous les dossiers.

**Passez un bel été** et pour toutes **urgences** en lien avec les services publics, la voirie, l'aqueduc et les égouts, téléphonez au 450 791-2455, poste 226.

Bertrand Lapierre et son équipe

.....



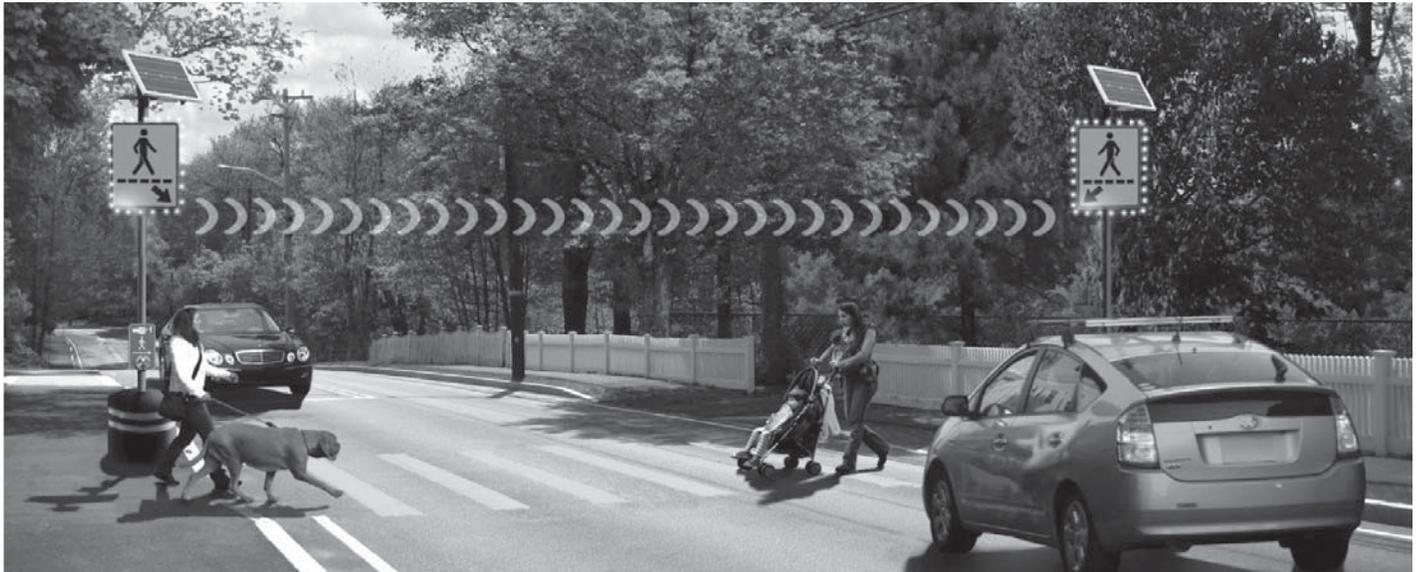
## LA VOIE PUBLIQUE N'EST PAS UNE POUBELLE

Faire le ménage de son terrain au printemps est un signe de bon voisinage. Cela évite que les débris partent au vent et se ramassent chez le voisin. C'est une question de respect des autres...et de l'environnement. Je vous invite à utiliser le bac brun au besoin (pour gazon, terre, branches, feuilles).

Merci de votre collaboration.

## TRAVERSE PIÉTONNIÈRE

Depuis le 12 avril, une nouvelle installation a fait son apparition **au coin des rues Principale et 5<sup>e</sup> avenue**. Un indicateur de « traverse piétonnière » lumineux a été installé afin d'accroître la sécurité des piétons.

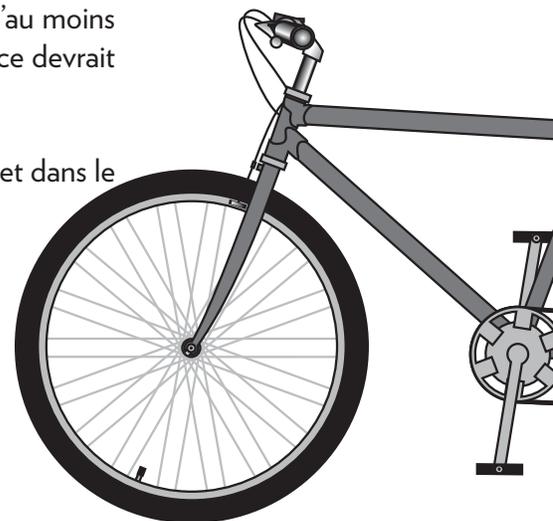
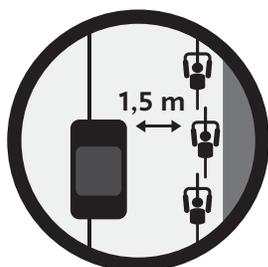
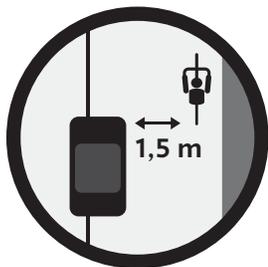


## POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE...

### INFORMATIONS IMPORTANTES PROVENANT DE LA SAAQ

Au moment de dépasser un cycliste, le conducteur devrait laisser un espace d'au moins 1 m entre son véhicule et le cycliste. **Sur les routes en milieu rural**, cet espace devrait être d'au moins 1,5 m.

Le Code oblige les cyclistes à circuler en file, à l'extrême droite de la chaussée et dans le même sens que la circulation.



TOUS ENSEMBLE, SOYONS PRUDENTS.

Lorsque nous croisons des cyclistes, des véhicules ou des piétons sur la route, ralentissons.



Martine Lupien  
Secrétaire-réceptionniste

## Apprendre en bougeant

Vos enfants traînent de la patte, ne veulent plus faire leurs devoirs ou manquent de motivation ? Courage, l'école est presque terminée! Suggérez à votre enfant de faire ses devoirs et ses leçons en bougeant. Voyez sa réaction. Qui n'aimerait pas s'amuser au lieu de faire des devoirs? Pourquoi ne pas faire les deux en même temps!  
**Un corps bien oxygéné apprend mieux.**

Il existe plusieurs façons de rendre les devoirs plus intéressants, en voici quelques exemples.

**En marchant :** on peut réciter une présentation orale

**En se lançant un ballon ou une balle :** on peut réviser les tables de multiplication et des verbes

**En sautant à la corde et en se lançant des défis :** on peut épeler des mots de vocabulaires



**TABLEAUX D’AFFICHAGE OFFICIELS**

Vous retrouverez désormais les tableaux d’affichage officiels de la Municipalité au:

- 379, 7<sup>e</sup> avenue (au bureau municipal)
- 421, 4<sup>e</sup> avenue (au centre communautaire)

À compter de la fin avril, un nouveau tableau d’affichage sera installé au centre communautaire pour remplacer celui au parvis de l’église.

Votre enfant pourrait également enfourcher son vélo et aller étudier au parc, assis sur une balançoire, à une table de pique-nique, etc. Les possibilités sont nombreuses. Laissez aller votre imagination. L’important c’est de changer la routine. Ne pas toujours étudier au même endroit et de la même façon. Si on s’amuse, on retient mieux.

**Bonne fin d’année scolaire!**



### VEUILLEZ NOTER

Désormais, le centre communautaire (421, 4<sup>e</sup> avenue) sera sous surveillance.

# Avec le beau temps, l'envie de faire un feu vous brûle ?



## Avant de craquer l'allumette, n'oubliez pas de respecter les normes de sécurité.

Il est interdit de brûler du caoutchouc, des pneus, des déchets de construction, des produits dangereux ou polluants, des ordures, des accélérateurs ou des combustibles inflammables.

Il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée, les étincelles ou les odeurs.

Ayez toujours une personne responsable à proximité, avec l'équipement nécessaire pour maîtriser le feu.

Évitez de faire un feu extérieur par grands vents ou période de sécheresse.

Ne quittez les lieux que lorsque le feu est entièrement éteint.

## Respectez les dimensions maximales du feu et les distances de dégagement :

### FEUX DE PLAISANCE

ZONE URBAINE	ZONE RURALE
- avec <b>FOYER CONFORME</b> obligatoire	- avec foyer ou à ciel ouvert
- dégagement de 3 m	- 1 m de hauteur ou moins
- sans permis	- dégagement de 10 m
	- sans permis

### FEUX DE NETTOYAGE (feuilles, branches)

ZONE URBAINE	ZONE RURALE
- <b>PERMIS</b> obligatoire	- <b>PERMIS</b> obligatoire
- exigences de sécurité à évaluer	- 2,5 m de hauteur ou moins
	- 25 m <sup>2</sup> de superficie ou moins
	- 60 m de dégagement

Les pompiers sont autorisés à éteindre un feu en tout temps si la situation le requiert.



Pour plus d'informations ou  
pour obtenir un permis,  
contactez votre municipalité  
au 450 791-2455.

# RAPPEL



La municipalité  
VOUS INFORME



## PERMIS DE BRÛLAGE

Vous devez demander un permis (gratuit) au bureau municipal avant d'effectuer tout feu de broussailles sinon vous vous exposez à des sanctions et à des frais de sorties du service des incendies, le tout comme stipulé au G200.



## VENTE DE GARAGE

### À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Vous pouvez en organiser en tout temps car la municipalité le permet et ce, sans permis.

Merci de votre collaboration!



## COMMANDITAIRES FEU D'ARTIFICE 2016

Depuis plus de vingt-cinq ans, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot présente un feu d'artifice dans le cadre de la Fête nationale du Québec.

Cette activité, qui se déroulera le **samedi 25 juin 2016**, est devenue au fil des ans un événement incontournable dans la région et est rendue possible grâce au soutien financier de citoyens et de plusieurs entreprises.

Nous faisons donc appel à votre générosité. Veuillez noter que votre contribution en tant que commanditaire sera reconnue sur le site même des activités lors de l'événement, dans le journal municipal et sur le site Internet de la Municipalité.



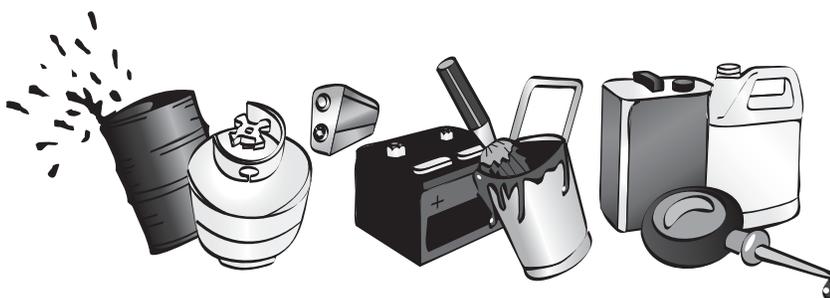
## COLLECTE PRINTANIÈRE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX!

**SAMEDI LE 28 MAI 2016**



Les RDD sont principalement constitués de peintures, huiles usées, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, filtres à l'huile, piles rechargeables ou non, batteries, combustibles, aérosols, produits pharmaceutiques, médicaments et bien plus.

**Se présenter devant le stade L.-P. Gaucher à Saint-Hyacinthe, samedi le 28 mai 2016, entre 8h30 et 16h30.**



## OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

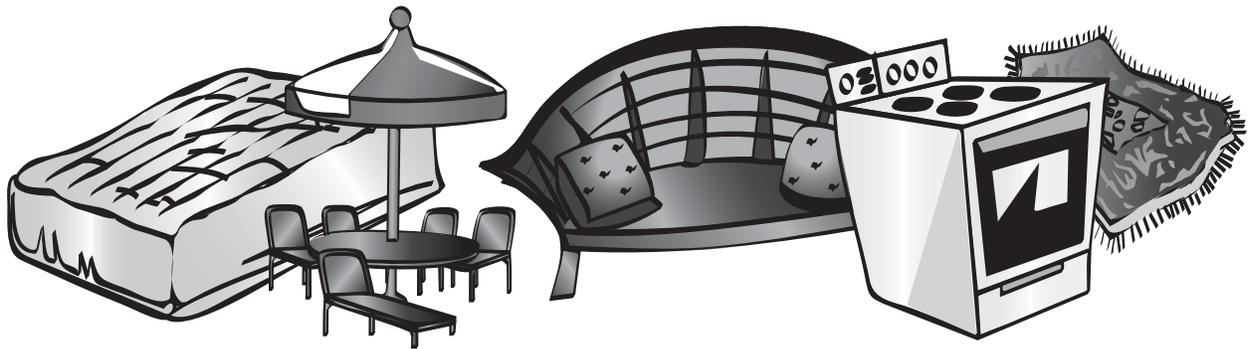
**PRÉVUE LE 18 AVRIL 2016**

Pour plus d'information, téléphonez à la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site Internet au [www.regiedesdechets.qc.ca/services/ecocentres/](http://www.regiedesdechets.qc.ca/services/ecocentres/).



# COLLECTE DE GROS REBUTS

## 10 MAI 2016



La **municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot** désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le mardi 10 mai prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre **à compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

### RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

**Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.**

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

### RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

“ LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS. ”

## Recensement Licence obligatoire

Votre municipalité a mandaté la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour voir au contrôle et à l'enregistrement de tous les chiens ainsi qu'à l'émission de licences et la distribution de médaillons d'identification.

Si vous avez un chien et qu'il n'a pas son médaillon, vous devez communiquer avec le département des licences de la SPAD au 819 472-5700 ou au numéro sans frais au 1-855-472-5700 pour lui en procurer. Les personnes ne se conformant pas à ce règlement sont passibles de recevoir un constat d'infraction.

Pour d'autres informations, visitez le site internet [www.spadrummond.com](http://www.spadrummond.com).



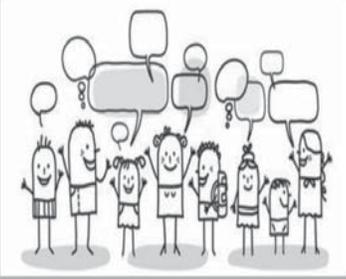
## Différents services du SPAD

La municipalité a un contrat avec SPAD pour différents services comme :

- Réponse et suivi des plaintes des citoyens;
- Liste complète des chiens de la municipalité, en cas de perte;
- Cueillette des chiens errants;
- Cueillette des animaux morts dans les rues;
- Donation d'animaux domestiques (moyennant des frais au propriétaire);
- Location de cage pour attraper les animaux sauvages ainsi que les chats errants.

N'hésitez pas à communiquer avec eux  
au 819-472-5700 ou  
sans frais au 1-855-472-5700 .





# Trois emplois disponibles

## Animateur (trice) - camp de jour

### Description du poste

La personne en poste est sous la responsabilité de la coordonnatrice du camp de jour. La nature du travail consiste à planifier, organiser et animer un groupe d'enfant âgé entre 5 et 12 ans. La personne doit également participer activement à l'élaboration des journées thématiques, les profils, le spectacle de fin d'été et les sorties.

### Exigences

- Être âgé de 15 ans et plus;
- Être aux études à temps plein et y retourner à l'automne 2016;
- Être disponible pour toute la période estivale 2016 soit du 27 juin au 16 août;
- Avoir un intérêt marqué pour les métiers reliés à la clientèle du camp de jour;
- Démontrer clairement un sens des responsabilités et un esprit d'équipe fort;
- Posséder une automobile est un atout.

### Conditions salariales

Selon expérience

## INTÉRESSÉ (E)?

Envoie ton curriculum vitae **avant le 29 avril** à Jézabelle Legendre au [loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca).

**LE POSTE EST POUR TOI SI TU ES UNE PERSONNE:**

RESPONSABLE

DYNAMIQUE

STRUCTURÉE

ATTENTIVE

PONCTUELLE

QUI AIME RELEVER  
DES DÉFIS

PATIENTE

QUI AIME LE  
TRAVAIL D'ÉQUIPE

ALLUMÉE



## CLÉ DE TENNIS POUR LA SAISON 2016

Ceux et celles qui désirent avoir une clé de tennis pour la saison 2016 doivent se présenter au bureau municipal situé au 379, 7<sup>e</sup> avenue du lundi au vendredi, entre 8h30 et 12h et 13h et 16h30. **Attention! Vous pourrez également vous procurer une clé le mercredi 18 mai prochain de 18 h à 19 h toujours au bureau municipal.** Le coût pour un résident est de 40\$ et pour un non-résident est de 50\$. Le retour de votre clé doit se faire avant le 2 décembre 2016. Pour toute clé remise avant cette date, 10\$ vous sera remis.



Les cours de tennis semi-privés s'offriront encore cette année. La session débutera en mai pour se terminer en juin (5 cours). Date limite d'inscription : vendredi 29 avril 2016.

**NOUVEAU :** Possibilité de plusieurs sessions pendant l'été

**Quand :** Les samedis avant-midi (5 cours)  
**Heure :** 1 h / cours entre 8 h et 12 h  
**Groupe :** 4 personnes / groupe  
**Âge :** 6 à 12 ans et adolescents  
**Coût :** 50\$ / personne

**Pour information et inscription :**  
Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231).



## LIGUE MIXTE DE BALLE DONNÉE

Une ligue amicale de balle donnée est de retour! Les joueurs et joueuses profiteront d'un terrain de baseball récemment amélioré.

**Horaire :** Les lundis à 19 h  
(Début de la saison en juin)  
**Coût :** 30\$/saison  
**Âge :** 16 ans et plus

**Pour information et inscription :**  
Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231).

## COURS DE DESSIN

(enfant de 8 à 12 ans)

### INITIATION À LA CRÉATION DE PERSONNAGES

M. Denis Bélanger, graphiste de formation, propose aux enfants d'explorer l'univers du dessin de plusieurs façons. Pour connaître l'horaire, le coût et tous les détails de ce nouveau cours, veuillez communiquer directement avec M. Denis Bélanger via son courriel au [belanger\\_denis@yahoo.ca](mailto:belanger_denis@yahoo.ca)



## JAZZERCISE SESSION ÉTÉ 2016

### NOUVEAU COURS

Jazzercise est un programme d'aérobic complet. Vous connaissez le ZUMBA? Le Jazzercise est son ancêtre. Ce programme d'entraînement se déroule sur de la musique en vogue et très populaire. Tous les participants devront avoir un tapis (style yoga) pour la musculation, des poids et altères (facultatif) et une bouteille d'eau.

Mme Chantale Boies, instructeur certifiée depuis 16 ans, est heureuse de pouvoir offrir son cours à Sainte-Hélène-de-Bagot puisqu'elle sera bientôt Hélénoise. Récipiendaire du concours « Tu m'inspires » du CLD au cœur de la Montérégie, elle compte bien partager sa passion pour la danse et les bienfaits de l'exercice physique. Afin de présenter Jazzercise, elle propose un premier cours d'essais pour les nouveaux élèves.

- Clientèle :** Adulte et adolescent  
**Durée de la session :** Du mardi 7 juin 2016 au 31 août 2016 (2 semaines de vacances à déterminer)  
**Horaire :** Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30  
**Coût :** 1 cours /semaine : 105\$  
2 cours/semaine (22 cours) : 175\$  
**Note :** Possibilité de payer en 3 versements

**Pour information et inscription :** Mme Chantale Boies 450 522-4483 courriel : [cb.jazz@hotmail.ca](mailto:cb.jazz@hotmail.ca)



# CAMP DE JOUR 2016



## INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour le camp de jour 2016 sont déjà entamées. Date limite d'inscription : 17 juin 2016. Attention, une **rencontre importante** est prévue le **mercredi 25 mai à 18 h 30** au centre communautaire (421,4<sup>e</sup> Avenue).

Pour tout savoir et pour vous inscrire, veuillez visiter le site de la municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) sous l'onglet « Activités de loisir ».



## PROTÉGEONS NOS TERRAINS SPORTIFS!

Après la fonte des neiges, la pelouse des terrains de soccer et de baseball est fragile pendant un certain temps. Une certaine quantité d'eau s'accumule et bien souvent, le printemps amène des pluies abondantes. Il faut absolument laisser le temps aux surfaces d'absorber l'eau et donner la chance au nouveau gazon de se fortifier avant de les utiliser.

Merci de votre collaboration!





**DERNIÈRE  
CHANCE**

**FAITES PARTIE  
DE L'ÉQUIPE**

**PARADE  
DE LA  
FÊTE NATIONALE  
LE 25 JUIN**

**INSCRIVEZ  
VOTRE ENTREPRISE  
AVANT LE 16 MAI**

*Participez !*

Déjà plusieurs compagnies confirmées

**Pour information et inscription :**  
Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231)  
ou par courriel à [loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca)

**LES QUAIS DU VIEUX-PORT À BORD DU BATEAU MOUCHE**  
**Vendredi le 17 juin 2016**

**HORAIRE**

- 08h20 Départ en autocar du restaurant McDonald à Sainte-Hélène-de-Bagot.
- 10h00 Rencontre de votre guide accompagnateur au Centre d'Histoire de Montréal.
- 10h15 **Visite de l'exposition « Dans l'Griff »** au Centre d'Histoire de Montréal.  
Le quartier Griffintown sous un angle inédit!
- 12h00 Embarquement à bord du Bateau Mouche au Quai Jacques-Cartier, Vieux-Port.
- 12h30 **« Lunch à la Montréalaise »** à bord du Bateau Mouche. (Pré-choix : Bagel au saumon fumé ou sandwich au smoked meat)  
**Début de la croisière.**
- 14h00 Retour au Quai Jacques-Cartier
- 14h30 **Visite du Carré Jacques-Cartier**, du Vieux-Montréal et du Quartier Chinois.
- 16h00 **Visite du casino de Montréal.**  
Souper libre au casino.
- 19h00 Départ vers Sainte-Hélène-de-Bagot.
- 20h30 Arrivée à Sainte-Hélène-de-Bagot.



**COÛT : 149,00\$**

**Ce prix comprend :**

- Le transport en autocar de luxe
- Un guide accompagnateur
- Les visites
- Le lunch du midi
- Programmation et réservation
- Fonds d'indemnisation de l'OPC
- Taxes et service

**Information et réservation avant le 1<sup>er</sup> mai 2016**

Jocelyne Jodoin : 450 791-0105

Gisèle Laliberté : 450 791-0304

**Pré-choix du menu :**

Bagel au saumon fumé ou Sandwich au smoked meat



**Sainte-Hélène-de-Bagot**

**RAPPEL DE NOS ACTIVITÉS MENSUELLES :**

**Jeudi le 12 mai :**  
bingo à l'OTJ dès 19h30

**Mardi le 17 mai :**  
souper anniversaire

**Samedi le 21 mai :**  
soirée de danse à 19h45  
(dernière de la saison)



**ANNIVERSAIRES MOIS DE MAI**



M. Jacques Laliberté.....	01
Mme Huguette Barré.....	06
M. Michel Forest.....	06
Mme Irène Forest.....	07
M. Marcel Birtz.....	14
Mme Sylvie Beauregard.....	17
Mme Réjeanne Dépeault.....	18
M. Louis-Marie Leclerc.....	21
Mme Carmen Paquette.....	22
Mme Sylvie Guignard.....	25
Mme Thérèse Chagnon.....	27
M. André Larocque.....	27
M. Marcel Bouthillette.....	28
Mme Mariette Senez.....	30



La MRC des Maskoutains offre, pour chacune de ses 17 municipalités, ainsi que pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, le service de transport adapté. C'est un service de transport en commun de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, la personne devra répondre aux deux exigences suivantes :

1. Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement de ses activités normales **et**;
2. Avoir, sur le plan de la mobilité, l'une des limitations reconnues justifiant l'utilisation d'un tel service. Ces limitations reconnues sont :
  - a. Avoir une incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
  - b. Avoir une incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou avoir une incapacité à descendre une marche de 35 centimètres sans appui;
  - c. Avoir une incapacité physique ou psychologique à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun normal;
  - d. Avoir une incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
  - e. Avoir une incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

### **Horaire du service :**

Du lundi au mercredi :	6 h 30 à 19 h
Jeudi :	6 h 30 à 22 h
Vendredi :	6 h 30 à minuit
Samedi :	8 h à 22 h
Dimanche :	8 h à 17 h 30

Ce service vous est offert sans aucune discrimination sur les motifs de transport, qu'ils soient pour des raisons de santé, pour le travail, les loisirs, les études ou autres.

### **Pour nous joindre**

Vous pouvez visiter notre site Internet : [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

Téléphone : 450 774 8810  
 Courriel : [transadap@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:transadap@mrcmaskoutains.qc.ca)



## DES SERVICES DE RÉCUPÉRATION À L'ANNÉE... GRATUITS !

Dans notre région, il existe plusieurs services permanents et gratuits de récupération des matières résiduelles.

En effet, divers produits possèdent encore une certaine valeur ou demandent une gestion particulière pour protéger l'environnement et conséquemment, ceux-ci sont récupérés par nos marchands régionaux.

Voici une liste sommaire de ces produits et des endroits où vous pouvez en disposer :

PRODUITS	ENDROITS
Ampoules fluocompactes	Recyclage LRA et RONA
Batteries de véhicules	UAP pièces d'auto et Canadian Tire
Cartouches d'imprimantes	Recyclage LRA, Recymask et Fondation MIRA
Contenants vides de pesticides	COOP et centres d'engrais
Huiles usées	Canadian Tire, Monsieur Muffler, Véolia à Saint-Hyacinthe et écocentres de la Régie
Résidus de peinture	RONA, BMR et écocentres de la Régie
Médicaments (incluant les seringues et aiguilles usagées)	La plupart des pharmacies
Piles domestiques usagées	Municipalité Sainte-Hélène-de-Bagot
Piles rechargeables au nickel-cadmium	La Source et écocentres de la Régie
Pneus	Détaillants de pneus, garages et écocentres de la Régie
Ordinateurs, moniteurs, claviers, souris, etc.	Recyclage LRA, Recymask, Bureau en gros et écocentres de la Régie
Téléphones cellulaires, étuis et chargeurs	Recyclage LRA, Recymask, Fondation MIRA, la plupart des détaillants de téléphones cellulaires et écocentres de la Régie
Vieilles lunettes	La plupart des optométristes et opticiens et certains organismes communautaires

D'autres services de récupération peuvent être disponibles. Informez-vous auprès des commerces de la région sur les produits spécifiques qu'ils sont en mesure de récupérer.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous encourage à faire un petit geste de plus pour l'environnement puisque chaque geste, si petit soit-il, a une incidence positive.

Merci de votre collaboration!

## SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro spécial, avril 2016

### NUMÉRO SPÉCIAL IMPORTANT

Risque d'incendie dans les bâtiments agricoles

Le dimanche 10 avril, un incendie s'est déclaré dans une porcherie de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

L'intervention rapide des pompiers a permis de sauver le bâtiment.

La cause probable de l'incendie est une ampoule à diode électroluminescente (DEL), modèle **Endura LED de puissance 12.5 watts, fabriquée par la compagnie Philips** qui avait été installée dans un luminaire étanche de type marin anticorrosion (PVC).

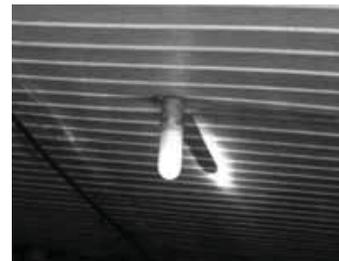
Des recherches sur la marque et le modèle de l'ampoule à la suite de cet incendie ont permis de

constater que ces ampoules « **ne doivent pas être installées dans un luminaire fermé** », tel qu'indiqué sur l'emballage du produit.

Nous vous recommandons de vérifier vos installations d'éclairage à l'intérieur de vos bâtiments afin de vous assurer que vos éclairages à ampoule, qui sont de type DEL, ne sont pas dans des luminaires fermés. Si tel est le cas, nous vous recommandons de les remplacer **immédiatement** par un autre type d'ampoule approuvé pour un usage agricole, et ce, dans le but d'éviter un incendie.



Type de luminaire marin (en PVC) avec ampoule au DEL sans le protecteur de verre



Luminaire de type marin avec ampoule au DEL et le protecteur en verre



Modèle d'ampoule en cause dans ce dossier  
Endura LED 12.5W



Service régional de prévention incendie  
Chronique de la MRC des Maskoutains  
805, avenue du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste  
450 774-3127

[prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca)





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, le 5 avril 2016 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil, au 379, 7<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

**SONT PRÉSENTS :** madame Lise Laferrière, conseillère #1  
monsieur Stéphan Hébert, conseiller #2  
monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3  
monsieur André Lévesque, conseiller #4  
monsieur Michel Brouillard, conseiller #5  
madame Hélène Dufault, conseillère #6

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Résolution numéro 85-04-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point divers ouvert et d'y ajouter et/ou modifier :

#### EN Y AJOUTANT :

- 6.15 Annulation – facture CRF 1600058
- 7.8 Électricien - raccordement génératrice et inverseur
- 7.9 Appel d'offres sur invitation - rapiéçage 2016
- 7.10 Appel d'offres SEAO – déneigement chemins municipaux hiver 2016-2017/2017-2018/2018-2019
- 8.3 Congrès RCCI 2016 - inscription
- 8.4 Dépôt du rapport d'activités an 4 - schéma de couverture de risques

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

### Résolution numéro 86-04-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 mars 2016.

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun.

## 6. ADMINISTRATION ET FINANCES

### 6.1 COMPTES À PAYER

#### Résolution numéro 87-04-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 1<sup>er</sup> avril 2016 :

- Comptes pour approbation : 18 289,35\$
- Salaires : 47 332,21\$
- Comptes à payer : 76 086,73\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 1<sup>er</sup> avril 2016, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### 6.2 DIVERS RAPPORTS DE MONSIEUR LE MAIRE

MRC – schéma d'aménagement refusé de Québec.

Négociations futures pour entente supralocal avec la Ville de Saint-Hyacinthe.

UPA – taxations futures en lien avec le rôle d'évaluation.

### 6.3 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 DE LA MUNICIPALITÉ

#### Résolution numéro 88-04-2016

Considérant l'avis public (article 176.1 du Code Municipal);

Considérant le dépôt des états financier de la municipalité pour l'année 2015 par les vérificateurs externes;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2015 de la Municipalité, déposés par la firme de vérificateurs.

### 6.4 ACHAT TABLEAU D'AFFICHAGE

#### Résolution numéro 89-04-2016

Considérant le bris non réparable d'un des tableaux d'affichage officiels de la municipalité à l'immeuble 650, rue Principale (parvis de l'église);

Considérant la désuétude d'un des tableaux d'affichage officiels de la municipalité à l'immeuble 650, rue Principale (parvis de l'église);

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter un nouveau tableau d'affichage au coût de 730,00\$ avant taxes à la compagnie Martech inc. et de le relocaliser parce qu'il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

### 6.5 TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIEL DANS LA MUNICIPALITÉ

#### Résolution numéro 90-04-2016

Considérant l'article 432 du Code Municipal;

Considérant la résolution 89-04-2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de fixer les endroits suivants pour l'affichage officiel de la municipalité :



379, 7<sup>e</sup> Avenue – dans l'entrée du bureau municipal  
421, 4<sup>e</sup> Avenue – au Centre communautaire

## **6.6 ACHAT - AFFICHES POUR AVERTIR QUE L'IMMEUBLE 421, 4<sup>E</sup> AVENUE EST SOUS SURVEILLANCE**

### **Résolution numéro 91-04-2016**

Considérant la résolution 68-03-2016;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter des affiches avisant les visiteurs que l'immeuble du 421, 4<sup>e</sup> Avenue (centre communautaire) est sous surveillance au coût de 97,00\$ avant taxes à la compagnie Horizon Graphique inc.

## **6.7 FORMATION - RÈGLEMENT DISCRÉTIONNAIRE**

### **Résolution numéro 92-04-2016**

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire mesdames Lise Laferrière (conseillère #1) et Hélène Dufault (conseillère #6) à la formation Règlement discrétionnaire dispensée par la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût de 85,00\$ chacune avant taxes.

## **6.8 FORMATION OBLIGATOIRE FQM - COMPORTEMENT ÉTHIQUE**

### **Résolution numéro 93-04-2016**

Considérant l'élection partielle du 14 février 2016;

Considérant l'élection de madame Lise Laferrière au poste de conseillère #1;

Considérant la formation obligatoire pour tous nouveaux élus;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire madame Lise Laferrière (conseillère #1) à la formation Comportement éthique dispensée par la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût de 215,00\$ avant taxes avec des frais de 40,00\$ pour modifications.

## **6.9 FORMATION FQM - DROITS ACQUIS**

### **Résolution numéro 94-04-2016**

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire mesdames Lise Laferrière (conseillère #1) et Hélène Dufault (conseillère #6) à la formation Droit acquis dispensée par la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût de 85,00\$ chacune avant taxes.

## **6.10 FORMATION - TABLETTE ÉLECTRONIQUE**

Point annulé.

## **6.11 FORMATION - APPEL D'OFFRES**

### **Résolution numéro 95-04-2016**

Considérant les mises à jour;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire la directrice générale à la formation/mise à jour sur les Appels d'offres au coût de 43,49\$ avant

taxes, dispensée par la firme d'avocats de la Municipalité, Therrien Coutures Avocats.

## **6.12 ENTÉRINER L'ACHAT - PANNEAU D'ADRESSE POUR L'IMMEUBLE DU 421, 4<sup>E</sup> AVENUE**

### **Résolution numéro 96-04-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat d'un panneau d'affichage pour l'adresse civique de l'immeuble au 421, 4<sup>e</sup> Avenue (centre communautaire) au coût de 97,50\$ avant taxes à la compagnie Martech inc.

## **6.13 CONTRAT DE 3 ANS - FBL**

### **Résolution numéro 97-04-2016**

Considérant que le contrat avec la firme de vérificateurs prenait fin au 31 décembre 2015;

Considérant l'article 176.1 du Code Municipal;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat à FBL comme suit :

2016 : 6 650,00\$ avant taxes

2017 : 6 800,00\$ avant taxes

2018 : 6 950,00\$ avant taxes

## **6.14 AUTOCOLLANTS TÉLÉPHONIQUE**

### **Résolution numéro 98-04-2016**

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de faire faire des autocollants avec l'adresse et le poste téléphonique pour toutes les bâtisses de la municipalité afin de les mettre sur chaque téléphone (et ainsi faciliter la gestion des urgences) et cela, au coût de 135,00\$ avant taxes par Denis Bélanger Designer Graphique.

## **6.15 ANNULATION - FACTURE CRF 1600058**

### **Résolution numéro 99-04-2016**

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, d'annuler la facture CRF 1600058.

## **7. TRAVAUX PUBLICS**

### **7.1 ACHAT(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Point annulé.

### **7.2 ACHAT AQUEDUC - MEMBRANES**

#### **Résolution numéro 100-04-2016**

Considérant la résolution 79-03-2016;

Considérant l'ouverture d'enveloppe le lundi 4 avril à 11h05 :

Équipement Lapierre inc. : 39 650,00\$

H2O Innovation inc. : 34 000,00\$

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter les quarante (40) membranes chez H2O Innovation inc. au coût de 34 000,00\$ avant taxes.

### **7.3 ACHAT AQUEDUC - POMPE DE CHLORE**

**Résolution numéro 101-04-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat d'une pompe à chlore pour le service d'aqueduc au coût de 8 351,22\$ avant taxes à la compagnie ChemAction.

**7.4 ACHAT AQUEDUC/PUITS - GÉNÉRATRICE****Résolution numéro 102-04-2016**

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat d'un génératrice pour le puits PE1 au coût de 21 700,00\$ avant taxes à la compagnie Génératrice Drummond.

**7.5 ACHAT AQUEDUC/GÉNÉRATRICE - DISPOSITIF POUR PRESSION CONSTANTE****Résolution numéro 103-04-2016**

Considérant la résolution 102-04-2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat d'un dispositif pour pression constante sur la nouvelle génératrice pour le puits PE1 au coût de 6 200,00\$ avant taxes à la compagnie Bisson Service.

**7.6 ACHAT AQUEDUC - PIÈCES ET RÉPARATION SUR LE MEMBRANAIRE****Résolution numéro 104-04-2016**

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat et la réparation sur le membranaire au coût de 926,00\$ avant taxes à la compagnie H2O Innovation.

**7.7 ACHAT VOIRIE - PNEUS POUR VÉHICULE****Résolution numéro 105-04-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat de pneus pour le véhicule de style cube au coût de 788,00\$ avant taxes à la compagnie Centre du pneu Upton inc.

**7.8 ÉLECTRICIEN - RACCORDEMENT GÉNÉRATRICE ET INVERSEUR****Résolution numéro 106-04-2016**

Considérant les résolutions 102-04-2016 et 103-04-2016;

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de prendre les services de Pierre-Yves Martin – entrepreneur électricien inc. au coût de 3 449,25\$ avant taxes.

**7.9 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - RAPIÉÇAGE 2016****Résolution numéro 107-04-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stephan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à un appel d'offres par invitation pour le rapiéçage d'asphalte dans divers chemins municipaux pour un montant maximum de 75 000\$.

**7.10 APPEL D'OFFRES SEAO -****DÉNEIGEMENT CHEMINS MUNICIPAUX HIVER  
2016-2017 / 2017-2018 / 2018-2019****Résolution numéro 108-04-2016**

Sur proposition de Stephan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de partir en appel d'offres sur SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) pour le déneigement des chemins municipaux pour les hivers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE****8.1 RAPPORT DU SERVICE INCENDIE**

Point annulé.

**8.2 ACHAT(S) DU SERVICE INCENDIE**

Point annulé.

**8.3 CONGRÈS RCCI 2016 - INSCRIPTION****Résolution numéro 109-04-2016**

Sur proposition de Stephan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription de Réjean Brouillard au congrès RCCI (Recherches et Causes en Circonstances Incendie) 2016 au coût de 375,00\$ avant taxes. De plus, que les frais de déplacement, d'hébergement et de repas lui soient remboursés selon le règlement 468-2014.

**8.4 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS AN 4 - SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES****Résolution numéro 110-04-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport d'activités an 4 du schéma de couverture de risques.

**9. HYGIÈNE DU MILIEU****9.1 RÉGIE DES DÉCHETS**

Madame Hélène Dufault (conseillère #6), nous informe sur la Régie des déchets.

**10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME****10.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - MODIFICATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE****Résolution numéro 111-04-2016**

Considérant que la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine (ci-après, la «Régie») a été constituée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 septembre 1991;

Considérant l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entériné par décret du gouvernement publié à la Gazette officielle du Québec le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, jusqu'au 31 décembre 2030, sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;



Considérant que le deuxième paragraphe des articles 468.10 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 579 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) prévoit que l'entente de constitution d'une régie intermunicipale doit contenir le lieu de son siège social;

Considérant que la résolution 16-027 du conseil d'administration de la Régie, en date du 23 mars 2016, entérinant le déménagement des bureaux administratifs de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter une modification à l'article 5 relative à l'adresse du siège social inscrite à l'entente intermunicipale;

Considérant les articles 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 580 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1);

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité :

D'autoriser la modification de l'article 5 de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutaine, selon les termes du projet d'entente joint à la présente résolution comme annexe I.

D'autoriser le maire, ou le maire suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de modification de l'entente intermunicipale.

## 11. LOISIRS ET CULTURE

### 11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller #3 et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

## 12. SUJETS DIVERS

Aucun.

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

### Résolution numéro 112-04-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h30.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL



Vous n'avez qu'à déposer vos piles, en passant au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture. Les piles acceptées sont : AA, AAA, C, D et 9 volts.

Merci de votre collaboration!



## Action Emploi

Mon partenaire vers l'emploi

440, av. Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe

**EN EMPLOI À 50 ANS ET +  
OUI C'EST POSSIBLE**

**Informez-vous maintenant**

**450 773-8888**

**www.action-emploi.ca**

Cette activité est rendue possible  
grâce à la participation financière de :

Emploi

Québec

Montreal

Canada

02300052

# Nos annonceurs ENCOURAGEZ-LES



*Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires*  
325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0  
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143



**Centre de Rénovation A.L. Inc.**  
**Vitrerie Maskoutaine**  
**Serrurerie A.L. Inc.**

2740, boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe QC  
J2R 1P8

André Leroux  
Président  
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408  
Fax : 450 773-9753



**La Coop**  
Sainte-Hélène



Matériaux de construction - Quincaillerie  
Moulées - Engrais - Semences  
Herbicides - Centre de jardin

655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot  
**450 791-2666** [coopste-helene.qc.ca](http://coopste-helene.qc.ca)

**DEGRANDPRÉ**  
Puits artésiens

Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

5224, boul. St-Joseph, Drummondville QC J2A 3V9  
389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville QC G6P 1G8  
**819 472-3286 / 819 751-3286**



450 793-2908  
info@horizongraphique.com  
210, Saint-Patrice  
Saint-Liboire Qc J0H 1R0

[www.horizongraphique.com](http://www.horizongraphique.com)

vêtements graphisme objets promo  
impression grand format

RBQ 8348-4337-09

**CONSTRUCTION**  
**PROY Inc.**  
QUALITÉ SERVICE

**450 791-2221**  
PATRICK ROY, président

Projet clé en main  
Pose de portes et fenêtres  
Revêtement extérieur  
Gestion de projet  
Projet domiciliaire  
Garantie Maison Neuve  
Installation de murs et  
de planchers préfabriqués

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0



**Sophie Joubert**  
décoratrice designer

**Déco design**

Services complets de décoration  
d'aménagement intérieur

**450 791-2328**  
SUR RENDEZ-VOUS

Téloc. : 450 791-2458  
d.deco.design@hotmail.com

**DF COFFRAGES INC.**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- ◆ FONDATION DE TOUS GENRES
- ◆ CONSTRUCTION DE TOUS GENRES
- ◆ MINI EXCAVATION ET CASSAGE DE BÉTON
- ◆ GRUE DE 18 TONNES
- ◆ GESTION DE PROJETS
- ◆ PROJET CLÉ EN MAIN

DAVID FLUET  
MARTIN FLUET  
PROPRIÉTAIRES

R.B.Q. #8335-0868-42

TÉL. : 450.888.1313  
FAX : 450.791.2969

780, rue Paul-Lussier  
Sainte-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0  
[www.dfcoffrages.com](http://www.dfcoffrages.com)

**Ébénisterie**  
*Sainte-Hélène*

Meubles  
Salle de bain  
Armoires de cuisine  
SUR MESURE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

**450 791-2633**  
432, 2<sup>e</sup> rue, Sainte-Hélène-de-Bagot

*Depuis plus de 30 ans !*

REMISE À NEUF  
d'armoires de cuisine  
et de meubles

- RÉPARATION
- DÉCAPAGE
- FINITION

Étude notariale  
**Isabelle Chabot inc.**

Notaire & Conseillère juridique




785, rue Principale  
Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0  
Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: [ichabot@notarius.net](mailto:ichabot@notarius.net) [www.isabellechabot.com](http://www.isabellechabot.com)

Excavation  
**Sylvain Plante**  
et Fils Inc.

217, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

R.B.Q. 8102-7773-03

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre  
Terre à jardin  
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES  
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER  
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




*Sylvain : 450 793-2534 Bar. : 450 793-2535*

GARAGE  
**DEBIS**  
**ORANGE**

337, 3<sup>e</sup> rang  
Sainte-Hélène  
QC J0H 1M0

**Débosselage Peinture**

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

**450.791.2217** FAX: 450.791.2219




**ISRAËL LUSSIER**  
COURTIER IMMOBILIER

**MARTIN LUSSIER**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉE DA

**450.230.6667**

**ROYAL LEPAGE**

MULTI-SERVICES • Agence immobilière

*Pour vendre ou acheter nous sommes la solution!*

**E-G-DION & FILS INC.**  
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0  
**PIERRE ET SERGE DION**

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE






SANS FRAIS 1 800 808-4481 | [www.dionelectrique.ca](http://www.dionelectrique.ca)

IRRIGATION  
**MARCEL GIRARD ET FILS INC.**

**450 791-2431**  
521, rang Sainte-Hélène  
Sainte-Hélène-de-Bagot Qc  
J0H 1M0

*Efficacité et expérience depuis plus de 25 ans!*

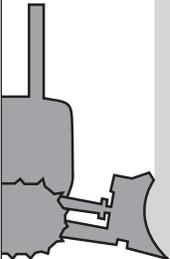
*Lise Guillemette*  
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900  
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

**Luc Déry**  
terrassment excavation inc.

- ▾ Pelle
- ▾ Déneigement
- ▾ Rouleau compacteur
- ▾ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène  
450 **791-2154**



MARCEL ET PAUL-ANDRÉ BOUTHILLETTE SENC.  
Agent Ultramar / CST

450.791.2462  
1.888.791.2462  
819.477.1838

Une entreprise PROCHE  
de son monde



277, 5<sup>e</sup> Avenue  
Ste-Hélène-de-Bagot QC J0H 1M0



Émilie & Daniel Croteau  
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène  
685 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



PARTY  
Tente  
Réservez tôt!

LOCATION DE TENTE  
• Tables • Chaises • Plancher

Guy Laperle  
450.278.3394



PASCAL MARTIN  
NOTAIRE

450 773-3111

755, Ste-Anne, Saint-Hyacinthe

[pascal.martin@notarius.net](mailto:pascal.martin@notarius.net)



Patrick Lapiette

Tél.: 450.791.2765

624, 2<sup>e</sup> rue  
Ste-Hélène, Qc  
J0H 1M0

RBQ 5592-8188-01

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation
- Terrassement
- Muret
- d'aménagement paysager
- Plantation



PIERRE-YVES MARTIN  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.

770, RUE PAUL-LUSSIER  
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271

LE RANCH  
DES PETITS AMIS inc.



Élevage quarter horse  
Cours: Cavalier 1 à 4  
Équitation par le jeu  
Programme P'tit trot  
Forfaits: Fête d'enfant,  
événement, CPE et écoles

- Classe nature
- Camp de jour
- Poney-Club

273, rue Edgar  
Sainte-Hélène-de-Bagot  
(Québec) J0H 1M0  
Tél.: (450) 791-2239  
Télécopieur: (450) 791-2539



Sarah Leduc  
Propriétaire

[info@ranchdespetitsamis.com](mailto:info@ranchdespetitsamis.com)

[ranchdespetitsamis.com](http://ranchdespetitsamis.com)



Luc Chicoine

450-791-2122

549, 3<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0  
(Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771

F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto  
Relais Routier  
152



RELAYS 152 TRUCK STOP RESTAURANT 24h

Kathou

545, 3<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3<sup>e</sup> rang  
Ste-Hélène de Bagot  
J0H 1M0

*Stéphanie Demers*  
 Massothérapeute et Kinésithérapeute



251, 2<sup>e</sup> rue  
 Sainte-Hélène-de-Bagot  
 splash1978@hotmail.com

**450-278-3264**

**SYLVESTRE  
 & ASSOCIÉS**  
 S.E.N.C.R.L.

**Me Maryse Dubé, avocate**  
 1600, Girouard Ouest, bur. 236  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445  
 Montréal: (514) 866-8445  
 Télécopieur: (450) 773-2112  
 Courriel: [etude@jurisylvestre.ca](mailto:etude@jurisylvestre.ca)

**TRANSPORT**  
*Baron*  
**LAFLEUR**



**450 791-2128**

274, 5<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0  
 Cell.: 450 278-5322 • Téléc.: 450 791-2702  
[transportblmf@gmail.com](mailto:transportblmf@gmail.com)

  
**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
 QUÉBEC

Bureau de circonscription  
 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251  
 Télécopieur : 450 546-5794  
 Sans frais : 1 800 969-3793

[Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca](mailto:Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca)



**André Lamontagne**  
 Député de Johnson

**LAFORCE  
 MÉCANIQUE**  
**450-381-AUTO (2886)**

**LE SPÉCIALISTE**  **EN RÉPARATION AUTOMOBILE**  
**ATELIER DE MÉCANIQUE**

Disponible Traitement pour Pare-brise 

<p><b>MÉCANIQUE GÉNÉRALE</b>          (FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)</p> <p><b>CHANGEMENT D'HUILE</b></p> <p><b>TÉMOIN D'ANOMALIE</b>          (MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)</p> <p><b>AIR CLIMATISÉ</b></p>	<p><b>VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS</b></p> <p><b>GONFLAGE DES PNEUS À L'AZOTE</b></p> <p><b>ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES</b></p> <p><b>PETITE SOUDURE (MIG)</b></p> <p><b>VOITURES DE COURTOISIE</b></p>
---	--

844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
 DANS LE PARC INDUSTRIEL  
 TEL 450-381-AUTO (2886)

**HORAIRE HABITUEL** **LUNDI AU VENDREDI**  
**7H30 À 17H30**



**Desjardins**  
Caisse de la  
Seigneurie de Ramezay

*Coopérer pour créer l'avenir*

385, rue Couture  
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)  
J0H 1M0 • 450-791-2476

## Moi, mon école et ma caisse

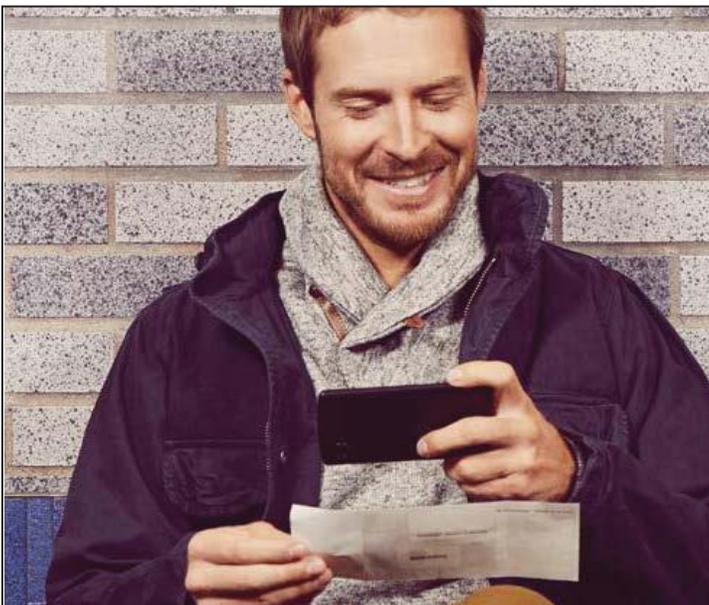


Un beau projet pour l'École Plein Soleil auquel la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay est fière de participer !

Grâce à un don de 2000 \$, l'École primaire Plein-Soleil pourra garnir sa bibliothèque de nouveaux livres attrayants pour les élèves.

En effet, le projet de réaménagement de la bibliothèque qui s'échelonne sur deux ans a pour objectif principal la création d'un milieu chaleureux, stimulant et donnant le goût à la lecture. L'ajout de nouveaux livres donnera assurément une valeur ajoutée au projet.

Accompagnant les élèves, M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse et M<sup>me</sup> Nadia Turcotte, directrice par intérim de l'École Plein-Soleil.



**DÉPOSER SON CHÈQUE  
PLUS RAPIDEMENT POUR DAVID**



**Guérin**

**EN CHEMIN**



**DÉPÔT MOBILE**  
PHOTOGRAPHIEZ, DÉPOSEZ

Utilisez-le  
dans l'application  
Services mobiles  
Desjardins.

**NOUS SOMMES**

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION